

Nom(s) et prénom(s) de l'enfant / des enfants : _____

Jour	Date	Heures	Cycle 1 et 2	Veillez choisir	Cycle 3 et 4	Veillez choisir
Lundi	17/07	12h-18h	En Dag an der Stad		En Dag an der Stad	
Mardi	18/07	14h-18h	Schatzsuche zu Reckeng		Schatzsuche zu Reckeng	
Mercredi	19/07	10h-18h	Mir ginn an d'Schwämm		Mir ginn an d'Schwämm	
Jeudi	20/07	14h-18h	Kach- a Bakatelier		Kach- a Bakatelier	
Vendredi	21/07	10h-18h	Beetebuerger Park		Beetebuerger Park	

Jour	Date	Heures	Cycle 1 et 2	Veillez choisir	Cycle 3 et 4	Veillez choisir
Lundi	24/07	12h-18h	Spillplaz Bambësch		Spillplaz Bambësch	
Mardi	25/07	14h-18h	Waasserspiller		Waasserspiller	
Mercredi	26/07	08h-18h	Eifelpark		Eifelpark	
Jeudi	27/07	14h-18h	Kreativatelier		Kreativatelier	
Vendredi	28/07	14h-18h	Kiermes wi fréier		Kiermes wi fréier	

- Veuillez noter que les inscriptions « activités vacances loisirs » n'incluent pas automatiquement l'inscription de la période matinale du 17 au 28 juillet 2023, cette inscription est à remplir à part (annexe).
- Les heures d'encadrements en dehors des activités seront facturées suivant le système du chèque-service.
- Les heures d'accueil facturées par activité se limitent à 3 heures.

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche avant jeudi, le 15/06/2023

Nom du déclarant: _____ N° tél. du déclarant : _____

Date: _____ Signature: _____

Je soussigné(e) _____ inscrit

mon/mes enfant(s) _____ à la MR

les jours et horaires suivants :

Horaires	Lundi 17/07/2023	Mardi 18/07/2023	Mercredi 19/07/2023	Jeudi 20/07/2023	Vendredi 21/07/2023
07 :00-8 :00					
08 :00-10 :00					
10 :00-12 :00					
12 :00-14 :00 (avec repas)	Avec repas		Pique-nique		Pique-nique
14 :00-18 :00 activités					
18 :00-19 :00					

Horaires	Lundi 24/07/2023	Mardi 25/07/2023	Mercredi 26/07/2023	Jeudi 27/07/2023	Vendredi 28/07/2023
07 :00-8 :00					
08 :00-10 :00					
10 :00-12 :00					
12 :00-14 :00 (avec repas)	Avec repas		Pique-nique		
14 :00-18 :00 activités					
18 :00-19 :00					

- L'inscriptions des activités **vacances loisirs** se fait à part, sur l'autre fiche fournie.
- Veuillez vérifier et comparer les deux fiches pour éviter tout malentendu.
- Après la clôture, des modifications seront seulement possible si la structure le permet.
- Les parents sont responsables de la remise des fiches.

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche avant jeudi, le 15/06/2023

Date

Signature

Chers parents ! Chers enfants !

Durant les vacances le service d'éducation et d'accueil sera ouverte de 7 à 19h et l'inscription devra être faite sur la fiche « **inscription congé scolaire juillet 2023 (semaines vacance loisirs)** ».

Veillez noter que le service d'éducation et d'accueil sera fermée durant les excursions !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Merci pour votre compréhension!

Informations importantes :

Pour les excursions à partir de midi:

- Le repas de midi est inclus dans l'activité.
- Votre enfant doit ramener un sac à dos contenant de l'eau et un petit snack.
- Veuillez penser à équiper votre enfant selon activité et météo (chaussures fermées, crème solaire, casquette, k-way etc).

Pour les excursions durant un après-midi :

- Votre enfant doit ramener un sac à dos contenant de l'eau et un petit snack.
- Veuillez penser à équiper votre enfant selon activité et météo (chaussures fermées, crème solaire, casquette, k-way etc).

Pour l'excursion au Beeteburger Park:

- Votre enfant doit ramener un sac à dos contenant un pique-nique **pour toute la Journée** (veuillez éviter les produits lactés et le chocolat).
- Veuillez penser à équiper votre enfant selon activité et météo (chaussures fermées, crème solaire, casquette, k-way etc).

Pour la piscine :

- Un sac à dos contenant les affaires de natation et le pique-nique **pour toute la journée** (veuillez éviter les produits lactés et le chocolat).
- **Les brassards pour les enfants du cycle 1+2 sont obligatoires!**

Pour l'excursion à l'étranger (Eifelpark) :

- Il est nécessaire de se procurer une **autorisation parentale**, établie par l'administration communale de Reckange-sur-Mess. Ce document doit être remis ensemble avec une copie de la carte d'identité de l'enfant **au plus tard 1 jour avant l'excursion**. Sans documents, l'enfant ne pourra malheureusement pas participer à l'excursion!

Un argent de poche est autorisé pour les excursions (pas de sommes astronomiques, les enfants seront responsables de leur argent).

Veillez impérativement respecter la date de la clôture et nous transmettre l'inscription:

- en main propre au bureau du service d'éducation et d'ac
- par courrier postale
- par courriel : relais.reckange@croix-rouge.lu

→ *Au cas où les demandes seront supérieures aux places disponibles, la date de la remise des fiches d'inscription sera déterminante.*

→ *L'annulation d'une place réservée sera entièrement facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.*